Docusign Envelope ID: 7D8FA981-6897-459B-A680-026AFE95CB53

AB-NET-PRO

SASU au capital de 5000 euros

Siège social : 7 RUE DE LA LIBERTE, 19000 TULLE

900670597 RCS Brive-la-Gaillarde

Procès-Verbal des décisions de L'Associé Unique du 11 avril 2025

Le 11 avril 2025, à 10h00,

La société CONSORTIUM, Société civile au capital de 100 €, dont le siège social est situé 7 RUE DE LA LIBERTE, 19000 TULLE, immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Brive-la-Gaillarde sous le numéro 899018071, représentée par son dirigeant Romain PAPON, associée unique de la société AB-NET-PRO, Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 5000 euros, ayant son siège social 7 RUE DE LA LIBERTE, 19000 TULLE, immatriculée au RCS de Brive-la-Gaillarde sous le numéro 900670597, Président et Associé unique de ladite Société, a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

(Transfert du siège social)

L'associé unique décide de transférer le siège social de 7 RUE DE LA LIBERTE, 19000 TULLE à 1b Avenue Raymond Poincaré, 19000 TULLE à compter du 11 avril 2025.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

DEUXIÈME DÉCISION

(Modification de l'objet social)

L'associé unique décide d'ajouter à l'objet social existant :

« *Vente de produits de nettoyage* »

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

TROISIÈME DÉCISION

(Modification des statuts)

L'associé unique, compte tenu des décisions précédentes, décide de modifier les articles correspondants des statuts.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

Docusign Envelope ID: 7D8FA981-6897-459B-A680-026AFE95CB53

QUATRIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

L'associé unique donne tous pouvoirs aux salariés de la société LVPRO, SAS au capital de 51 454,80 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 809 015 407, domiciliée au 15 rue de Milan 75009 Paris, de certifier conforme le présent acte aux fins d'effectuer toute formalité auprès du Greffe du Tribunal de commerce, du service des impôts des entreprises, de la Chambre de commerce ou de la Chambre de métiers, et plus généralement tous les organismes destinataires des formalités légales.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 10h30.

De tout ce qui a été traité ci-avant, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés.

Signature de l'associé unique et Président

Romain PAPON, agissant en qualité de
représentant de la société CONSORTIUM

DocuSigned by:
Papon
10DA6AB55F9B481...